UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2021-81

portant sur la modification de la date limite d'inscription pour les étudiants étrangers

Point inscrit à l'ordre du jour n° 9

Conseil d'administration du 09 septembre 2021

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-3 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 07 septembre 2021 ;

Considérant la circulaire MESRI de rentrée des étudiants internationaux en date du 6 juillet 2021 ;
Considérant la crise sanitaire ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **approuvent la date limite d'inscription en formation initiale,** programmée au 24 septembre 2021 pour son report **au 15 octobre 2021 pour les étudiants internationaux.**

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				35		
N'ayant pas pris part au vote				0		
Nombre de voix	pour	35	contre	0	abstention(s)	0

Fait à Saint-Denis le **06 octobre 2021**
Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION DAJI

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, le 13 OCT. 2021

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 13 OCT. 2021